

Soutien aux jeunes NEET dans la région sud de la Méditerranée

Termes de référence pour le recrutement d'un cabinet chargé de préparer un examen de la politique, de la législation, de la réglementation et de la cartographie des services du marché du travail et des prestataires de services ciblant les jeunes NEET au Maroc.

Titre du projet	Soutien aux jeunes NEET dans la région sud de la Méditerranée
Date de début	01/10/2024
Date de fin	15/01/2025
Consultation du pays cible	Maroc
Pays cibles Projet	Maroc, Tunisie, TPO (Territoires Palestiniens Occupés)

Contexte :

Le phénomène des jeunes NEET, c'est-à-dire ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation, est de plus en plus reconnu comme un défi majeur pour le développement social et économique de la région MENA.

Ce grand nombre de jeunes NEET ne fait pas qu'accentuer ce défi de développement social et économique, il met également en évidence la présence de problèmes structurels profonds tels que l'absence ou l'inefficacité de politiques et de stratégies globales en matière d'emploi des jeunes, ainsi que des cadres législatifs et réglementaires qui les soutiennent, pour répondre aux besoins évolutifs et variés de ces jeunes.

Dans le cadre de ses activités prévues, le projet « Soutien aux jeunes NEET dans la région du sud de la Méditerranée » travaillera avec des pays sélectionnés pour réviser et adapter leurs politiques et programmes afin de les rendre plus réactifs aux besoins des jeunes NEET, notamment par l'adaptation des politiques nationales d'emploi existantes, les stratégies sectorielles axées sur la demande visant à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes et les stratégies spécifiques abordant les obstacles rencontrés par les groupes les plus vulnérables pour accéder au marché du travail (femmes, personnes handicapées, jeunes peu qualifiés/sans instruction).

Dans le cadre de l'approche du projet, un soutien technique dédié sera fourni aux services publics de l'emploi de la région pour élargir leur couverture des NEET grâce à l'adoption des cadres politiques et juridiques nécessaires, un ciblage local, des stratégies de sensibilisation et des mesures d'activation, notamment en travaillant avec d'autres prestataires publics et privés et tirer les enseignements des programmes de garantie pour la jeunesse. Le projet

identifiera les domaines à renforcer et soutiendra l'élaboration de plans d'action progressifs pour renforcer la couverture des jeunes NEET, en tenant compte du contexte local.

Afin d'éclairer les options politiques et les interventions qui seront proposées et envisagées pour un projet pilote, le projet doit d'abord comprendre les politiques, les stratégies et les capacités qui existent actuellement pour résoudre les problèmes d'emploi des jeunes.

Par conséquent, la mission actuelle consistera en un examen des politiques existantes, des cadres législatifs et réglementaires associés, ainsi qu'en une cartographie des services du marché du travail et des prestataires de services, en mettant clairement en évidence ceux qui ciblent les jeunes NEET ou ayant un tel potentiel. Cet examen approfondi mettra en lumière les lacunes et les défis auxquels sont confrontés ces jeunes, tout en identifiant les leviers d'action pour améliorer leur situation.

La cartographie des services et prestataires de services du marché du travail aidera à identifier et à répertorier tous les services et prestataires du marché du travail, à analyser les services et leur couverture, à évaluer l'accessibilité et la qualité, à identifier les lacunes et les opportunités d'amélioration et à fournir des recommandations pour améliorer les services, ouvrant ainsi la voie pour un changement positif.

La combinaison de ces volets – l'examen des politiques, le cadre réglementaire et la cartographie des services – fournira une image complète du contexte politique (ou de l'environnement) en place pour promouvoir l'intégration des jeunes NEET sur le marché du travail.

Cela soutiendra à son tour la conception de stratégies efficaces et innovantes conformes aux plans de développement nationaux, aux stratégies d'emploi actuelles ou à venir et aux plans opérationnels des principaux acteurs, ainsi que la mise en œuvre de programmes et de services du marché du travail. L'examen explorera également les adaptations nécessaires pour une application réussie des principes de la Garantie pour la jeunesse dans chacun des pays cibles.

Ce premier examen constituera également une occasion idéale d'impliquer tous les acteurs concernés par l'emploi : ministères, organisations d'employeurs et de travailleurs, prestataires de services publics et privés, associations de jeunesse et autres organisations de la société civile, ainsi que toute autre partie prenante concernée.

Objectif du travail :

Avant que le projet Y-NEET puisse commencer à planifier ses interventions autour du plaidoyer politique et du soutien aux efforts gouvernementaux et autres pour développer ou réformer les cadres pertinents (politiques, législatifs) sur l'accès à de réelles opportunités pour ces jeunes NEET (en référence à la Garantie européenne pour la jeunesse), une

compréhension de l'environnement politique, législatif et réglementaire actuel concernant les personnes ayant le statut NEET est requise pour chacun des pays cibles du projet Y-NEET.

L'objectif principal de cette étude est d'aider l'Organisation internationale du travail (OIT) à réaliser un examen approfondi des politiques, des programmes du marché du travail, de la législation et de la réglementation existants, ainsi qu'à cartographier les services du marché du travail et les prestataires de services afin d'identifier les éléments à prendre en compte pour les jeunes NEETS au Maroc.

L'étude vise à établir des situations de référence dans les trois pays cibles de ce projet, notamment le Maroc, en termes de cadres politiques, législatifs et réglementaires pertinents et de pratiques de mise en œuvre actuelles concernant l'accès des NEET aux marchés du travail, à l'emploi, aux opportunités de formation, notamment le travail indépendant, l'entrepreneuriat et le développement d'entreprises.

Cette étude permettra de mieux comprendre les politiques actives du marché du travail (PAMT) et d'identifier les acteurs clés dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne la catégorie des NEET, ainsi que de discuter des stratégies, programmes et services actuels ciblant les jeunes, et de ce qui les contraint de fournir des services plus pertinents à cette population difficile à atteindre.

À une échelle plus réduite, les travaux examineront une série d'alternatives existantes dans les programmes actifs du marché du travail, y compris par exemple les programmes de formation professionnelle et les programmes d'éducation de la deuxième chance ou de la « nouvelle chance », afin de mieux comprendre s'ils incluent des propositions qui répondent aux besoins des jeunes NEETS.

L'étude examinera également les plans et stratégies de développement national, les stratégies d'emploi disponibles et/ou d'emploi des jeunes, les politiques actives du marché du travail, les politiques de l'offre et de la demande qui visent non seulement à préparer les jeunes au marché du travail, mais aussi à stimuler et améliorer la création et la qualité des emplois pour les jeunes, ainsi que les plans d'action et les programmes en place, afin de comprendre comment ils s'adressent aux jeunes NEET (ou au moins à certaines sous-catégories de NEET).

Cette approche permettra une analyse approfondie de la manière dont le projet Youth NEET s'intègre dans le système de soutien existant et de la manière dont il peut répondre efficacement aux besoins identifiés. Elle permettra d'évaluer la pertinence du cadre politique existant et d'identifier les lacunes des actions supplémentaires nécessaires pour les jeunes NEET. En bref, il contribuera à une meilleure compréhension des problèmes et à l'optimisation des réponses apportées par le projet.

Surtout, cela permettra également de comparer les politiques et la législation nationales avec ce qui se passe réellement dans la pratique, révélant les capacités et aptitudes des ministères, des institutions, des partenaires sociaux et des acteurs non gouvernementaux à adopter et à mettre en œuvre des mesures de renforcement des capacités et à informer les autres sur les

mesures de renforcement des capacités. En outre, il procédera à une analyse préliminaire de la faisabilité de l'adaptation des principes de la Garantie pour la jeunesse au Maroc.

Portée des travaux :

- En étroite collaboration avec l'équipe du projet, le prestataire entreprendra les tâches suivantes :
- Identifier la littérature pertinente et les sources de données secondaires sur les politiques, les stratégies sectorielles, les programmes actifs du marché du travail, la législation, les réglementations et la cartographie des services du marché du travail afin de réaliser une revue de la littérature.
- Identifiez les politiques existantes spécifiquement ciblées pour soutenir la participation économique des groupes vulnérables : les femmes, les personnes handicapées, les jeunes peu instruits/illettrés. Identifier les stratégies nationales pertinentes (là où elles existent), les politiques, la législation et les réglementations et les analyser en ce qui concerne l'accès des NEET aux opportunités d'emploi, de formation et de qualification, et évaluer leur mise en œuvre efficace sur le terrain.
- Mener des entretiens avec des informateurs clés provenant d'acteurs locaux, nationaux et internationaux identifiés afin d'évaluer l'application pratique des cadres politiques, législatifs et réglementaires et d'identifier les défis qui doivent être relevés : proposer un plan d'entretiens individuels ou de groupe avec ces informateurs clés afin de recueillir des informations sur les politiques et programmes actuels et d'identifier les enjeux clés liés à l'emploi des NEET.
- Analyser les services du marché du travail existants, les prestataires de services publics et privés et leur répartition géographique afin de proposer une cartographie allant dans ce sens, y compris l'identification de leurs structures, mandats, rôles et moyens de communication et de coordination, et éventuellement les liens entre eux. L'étude mettra en évidence les modèles de services, les tendances émergentes et les lacunes, évaluera l'efficacité et l'accessibilité des services et déterminera dans quelle mesure ces services s'alignent sur les lois et politiques locales du travail, en particulier pour servir la population NEET dans le cadre des politiques actives du marché du travail. Recueillez des informations détaillées sur chaque fournisseur de services, notamment :
 - Types de services offerts (p. ex. placement, formation, orientation professionnelle, etc.).
 - Bénéficiaires cibles (par exemple, les chômeurs, les jeunes, les femmes, etc.).
 - Zones géographiques couvertes.
 - Le financement et durabilité.
- Identifier toute étude d'évaluation publique ou externe menée récemment sur la performance des politiques publiques et des programmes actifs du marché du travail sur les jeunes, ainsi que l'existence de cadres publics de suivi et d'évaluation.

- Engagement des parties prenantes : assurer la liaison et la coordination avec les principales parties prenantes, notamment les représentants du gouvernement, le monde universitaire et les organisations de la société civile, pour recueillir des informations et valider les données.
- Produire un rapport complet structuré autour des points suivants :
 1. Un inventaire et une analyse des stratégies nationales (lorsque disponibles), des politiques, des programmes et des services, des lois et réglementations en vigueur axées sur les jeunes NEET, ainsi que des plans et mécanismes d'action.
 2. La présentation d'une cartographie des prestataires de services disponibles sur le marché du travail, y compris les prestataires de services publics et privés aux niveaux national et local.
 3. L'identification des lacunes, des principaux défis rencontrés par les NEET et des recommandations spécifiques pour y remédier.
 4. Une analyse des lacunes, des opportunités et de la faisabilité de l'adaptation des principes de la Jeunesse au Maroc.
- Organiser un atelier de validation pour les parties prenantes et les partenaires du projet afin de présenter les résultats de l'analyse, les principales conclusions et recommandations.
- Ajuster et finaliser le rapport sur la base des commentaires et des recommandations de l'OIT, d'autres parties prenantes et partenaires du projet. Présenter un résumé du rapport.

Livrables et méthodologie:

La méthodologie adoptera une approche comparative qualitative utilisant des données secondaires et des sources documentaires primaires identifiées et combinera cela avec une triangulation externe via des entretiens structurés/semi-structurés avec des informateurs clés.

Le prestataire doit fournir les informations suivantes :

- **Livrable 1** : Une note méthodologique détaillée expliquant la portée et la méthodologie qui sera suivie pour réaliser l'inventaire, les outils de collecte de données et un plan de travail complet décrivant l'approche, les parties prenantes nationales et les personnes ressources qui seront impliquées dans la consultation. Cela devrait inclure des plans d'entretien et des guides d'entretien pour chaque informateur clé. *Ce livrable doit être remis au plus tard à la fin de la 3ème semaine après le début de la mission.*
- **Livrable 2** : Rapport intermédiaire visant à fournir des analyses préliminaires du diagnostic des stratégies nationales (là où elles existent), des politiques, de la législation et des réglementations pertinentes, ne dépassant pas 20 pages. Une liste des documents examinés est à fournir en annexe de ce deuxième livrable. *Ce livrable doit être remis au plus tard à la fin de la 6ème semaine après le début de la mission.*

- **Livrable 3** : Rapport intermédiaire visant à fournir une cartographie des services du marché du travail et des prestataires de services, comme indiqué ci-dessus (services, mandats, lacunes, alignement avec les PAMT, etc. comme indiqué ci-dessus), ne dépassant pas 20 pages. *Ce livrable doit être remis au plus tard à la fin de la 8ème semaine après le début de la mission.*
- **Livrable 4** : rapport pré-final consolidé intégrant les commentaires de l'OIT et les contributions de toutes les parties prenantes concernées, ainsi que les annexes et les fichiers pertinents (y compris les enregistrements et les entretiens d'information clés menés). *Ce livrable est à rendre au plus tard à la fin de la 10ème semaine après le début de la mission.*
- **Livrable 5** : Un atelier de validation avec les acteurs nationaux et présentation des résultats, principales conclusions et recommandations : *ce livrable doit être remis au plus tard à la fin de la 10ème semaine après le lancement de la mission.*
- **Livrable 6** : Un rapport final : un rapport de synthèse consolidé mettant en avant les principales conclusions et recommandations. Le rapport, n'excédant pas 50 pages, devra être rédigé en anglais ou en français, selon les exigences linguistiques spécifiques du pays étudié : *ce livrable devra être remis au plus tard à la fin de la 12ème semaine après le début de la mission.*
- **Livrable 7** : Une présentation détaillée des conclusions et des recommandations à l'OIT et aux parties prenantes intéressées. La présentation comprendra un résumé des conclusions, des recommandations et des prochaines étapes : *ce livrable devra être soumis d'ici la fin de la 14ème semaine après le lancement de la mission.*

Durée :

La consultation devra être réalisée dans un délai de trois mois et demi (3,5) à compter de la date de signature du contrat avec un maximum de 50 jours ouvrables répartis sur ces trois mois et demi (14 semaines).

Modalités de gestion :

Les consultants mobilisés pour cette mission par le cabinet rapporteront directement au Conseiller Technique Principal (CTA) du projet Youth NEET. Ils recevront des conseils techniques de la part des spécialistes de l'emploi de l'OIT, basés respectivement à Genève, en Jordanie et au Caire, et de l'économiste du travail de l'OIT basé à Beyrouth. Au Maroc, en Tunisie et en Palestine, le consultant bénéficiera d'un appui technique direct des coordinateurs nationaux du projet.

Tout au long de la mission, le cabinet organisera des réunions mensuelles de suivi avec l'équipe projet et les parties prenantes pour présenter l'avancement de la mission selon le calendrier convenu avec l'équipe.

L'OIT peut divulguer la version préliminaire ou finale du rapport à toute personne et à toute fin qu'elle juge appropriée.

Confidentialité et conditions contractuelles :

Toutes les données et informations reçues de l'OIT dans le cadre de cette mission seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées que dans le cadre de l'exécution des présents termes de référence. Tous les droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution du présent mandat sont cédés à l'OIT. Le contenu des documents écrits obtenus et utilisés dans le cadre de cet exercice ne pourra être divulgué à des tiers sans l'autorisation écrite expresse et préalable du BIT.

Modalités de paiement :

Les paiements seront effectués selon le calendrier suivant :

- 1^{ère} tranche : 30% à la remise des livrables 1, 2 et 3.
- 2^{ème} tranche : 30% à la remise des livrables 4 et 5.
- Acompte final : 40% à la remise des livrables 6 et 7.

Diplômes requis :

Les consultants (deux à trois) qui seront proposés par le cabinet pour cette mission doivent avoir une expertise avérée dans le domaine du marché du travail, de la législation du travail et des politiques publiques. Une connaissance approfondie des contextes du pays examiné est un atout.

Qualifications et critères requis :

- Un diplôme de troisième cycle d'une université accréditée, de préférence en économie, études sociales, politique ou droit.
- Démontrer son expérience dans les domaines suivants : employabilité, insertion socioprofessionnelle, droit, sciences sociales.
- Expérience avérée en conseil de projets, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la formation professionnelle, des affaires sociales et du développement.
- Compétences et expérience avérées dans les méthodes de recherche qualitatives et/ou quantitatives.
- Expérience dans l'animation d'ateliers, de cours de formation et dans la présentation des résultats de recherche.
- Solides compétences conceptuelles et analytiques.
- Capacité avérée à livrer des études de qualité dans des délais serrés
- Familiarité avec le contexte socio-économique de la région MENA.

- Excellentes compétences en communication et en engagement des parties prenantes.
- Maîtrise professionnelle du français et de l'arabe.

Ce document de termes de référence définit les attentes et les responsabilités du cabinet de conseil engagé pour réaliser l'étude sur l'élaboration d'un examen politique, législatif et réglementaire et d'une cartographie des services du marché du travail et des prestataires de services. Il vise à garantir que le travail de conseil est effectué de manière efficace, efficiente et conforme à l'objectif primordial d'informer et d'orienter les interventions politiques dans la région.

Soumission :

Nous vous invitons à manifester votre intérêt pour ce projet en soumettant une proposition financière et technique. La meilleure offre est celle qui combine un certain nombre de critères non discriminatoires relatifs à l'objet de la mission ou aux conditions dans lesquelles elle sera réalisée. Ces critères comprennent le prix ou le coût de la mission (à présenter dans l'offre financière) et d'autres critères relatifs aux aspects qualitatifs (à prendre en considération dans l'offre technique).

La qualité de l'offre technique comprend : une compréhension des TDR d'évaluation, une description de la méthodologie proposée pour réaliser la mission, les délais proposés pour la réalisation de la mission et les conditions logistiques, l'organisation et la proactivité du futur partenaire, les qualifications et l'expérience des consultants désignés pour réaliser la mission et les références à présenter pour la réalisation de ce type de mission.

Une phase finale d'évaluation impliquera les soumissionnaires qui répondront finalement à l'appel d'offres avec des offres techniques et financières respectant les conditions de forme et de contenu ainsi que les prérogatives énoncées dans les présents TDR.

Format de réponse :

La réponse à l'appel doit respecter le modèle établi :

- L'offre technique (signée et cachetée) doit être conforme aux TDR : détaillant de manière concise votre démarche, **en cinq pages maximums**. Cela permettra au projet d'évaluer les capacités des consultants proposés par le cabinet et d'assurer l'alignement avec les objectifs du projet.
- L'offre financière (signée et cachetée) en monnaie locale en hors TVA.
- Profil de l'entreprise et CV des consultants détaillant les missions réalisées sur d'autres projets similaires.
- Copie de la carte d'identité fiscale.
- Références fermes : tout document pouvant aider à évaluer la qualité des prestations (vidéos, photos, références pour ce type de prestation).



- Calendrier de mise en œuvre de la mission avec les livrables, en référence aux TDR.
- Déclarations sur l'honneur à signer conformément à l'**annexe 1**.

L'offre, dans son ensemble, sera considérée comme complète dans sa présentation si tous les documents requis ont été fournis.